MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Somme

Commune : Brie

Autres communes : Villers-Carbonnel

R500

Appellation : Eglise

Monument(s)

Appellation : Eglise

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 04/11/2024

Étendue de la protection : en totalité église Saint-Géry, incluant le mobilier maçonné immeuble par nature (autel, fonts baptismaux)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.